



## Assurance auto apres incendie chez un professionnel

-----  
Par kidi

bonjour,

donc je mene ma voiture garanti jusqu au 04/2013(grand C4 picasso)dans un garage citroen pres de chez moi,le garagiste m apelle le lendemain pour m annoncer que ma voiture a ete incendier sur son site.Mon assurance ainsi que celle du garage prenne le dossier,envoie un expert nous disant vouloir nous rembourser la somme de 9000 euros sous pretexte d avoir apercu l equivalence sur "le bon coin".nous avons payer cette voiture il y a donc 11 mois 13500 euros et a l heure d aujourd hui le meme modele(kilometrage,option,année) n existe pas sur le bon coin au prix de 9000 euros. je ne comprend pas qu on puisse a ce point la sous estimer notre bien et je voudrais savoir quoi faire(juridiquement) pour que les personnes concernées prennent leur responsabilités et ainsi recuperer au moins une somme me permettant de pretendre a un vehicule equivalent.merci par avance de l attention que vous pretterez a mon sujet.